

Membres présents :

GIRERD-POTIN Isabelle, JUBAN Jean-Yves, MADIES Philippe, JACQUES Lorenzo, BLANC Sonia, VALETTE Annick, BARTEL-RADIC Anne, CHAZE-MAGNAN Ludivine, GONTHIER-BESACIER Nathalie, BATAOUI Soffien, CANOLLE Fabien, KUMBAH Amiel
RIVARD Marjolaine, BOIS FARINAUD Estelle, BERENGUEL Gwladys, FAYOLLE Guillaume, JOSEPH Anne-Lise
MARTIN-LACROUX Christelle (invitée)

Membres excusés :

ENJOLRAS Geoffroy, DAMPERAT Maud, DOMINGUEZ PERY Carine, GERARD Jessica (procuration donnée à Soffien BATAOUI), GARCIA Gaëtan (représenté par sa suppléante JOSEPH Anne-Lise)

Ordre du jour Conseil Plénier :

1. Candidature à la direction de l'EDSG
 2. Finalisation du processus pour les CSI 2025
 3. Petite révision du règlement intérieur
 4. Evaluation HCERES
 5. Actualités de l'ED et du CED
 6. Divers
- Calendrier pour les contrats doctoraux établissement
 - Questions des représentants doctorants
 - Proposition de Yassine Chamsi sur un jeu sérieux pour les doctorants 1A (diaporama)

Début du conseil à 14h03

Le conseil plénier débute à 14h03 et la directrice de l'Ecole Doctorale, Isabelle GIRERD-POTIN, souhaite la bienvenue aux nouveaux doctorants élus (**Titulaires** = RIVARD Marjolaine, GARCIA Gaëtan, BOIS-FARINAUD Estelle, FAYOLLE Guillaume, BERENGUEL Gwladys et **Suppléant.es** = FOREAU Constantin, JOSEPH Anne-Lise, ABALE Ange, RIBEYRE Capucine, GACHET Valentin) et rappelle l'ordre du jour.

1. Candidature à la direction de l'EDSG

Vote pour la nouvelle direction de l'EDSG à partir du 01/09/2025

Rappel : Appel à candidature le 15/01/2025 avec une date limite le 15/02/2025.

Une candidature reçue = Christelle MARTIN LACROUX

Discussion et vote = **oui** à l'unanimité des votants (18/18)

Calendrier :

Information en Directoire : le 20/03 ou le 17/04/2025.

Passage en conseil CED : 24/04/25 (présentation de la candidate et vote).

Passage en CR CAC : 19/06/2025 (présentation de la candidate et vote).

2. Finalisation du processus pour les CSI 2025

▪ Retour sur l'atelier organisé par le collège doctoral le 21/11/2024

Restitution : Une quarantaine de recommandations individuelles avec actions de mises en œuvre structurées selon 4 thématiques :

- Meilleure identification du vivier des personnes ressource CSI
- Outils (guide du CSI qui précise le rôle, la composition etc.)
- Formation et information (mettre en place un MOOC ou formation en ligne / prévoir un temps de présentation lors de la JAD / réunions collectives auprès des membres du CSI)
- Inflexion du CSI en 4 étapes (et non 3 comme initialement prévu) : restitution CSI / Encadrant / Doctorant

Mise en œuvre : Juin 2025 : prochains CSI

→ groupe de travail

→ actions à l'appréciation des ED

▪ CSI 2025 : ce qui ne change pas à l'EDSG

- Les responsables d'axes prévoient les dates et les jurys pour les doctorants de leur axe ; travail avec l'EDSG sur un fichier Excel commun sur le cloud
- Le calendrier et la composition des jurys sont communiqués aux doctorants qui peuvent refuser le CSI envisagé, à charge pour eux de le monter
- Un pré-rapport (modèle fourni) est demandé par l'EDSG aux doctorants qui le rédigent et le transmettent avant la tenue du CSI à l'EDSG, aux membres de leur CSI et aux responsables de leur axe
- Un rapport (modèle fourni) est rédigé à l'issue du CSI ; ne pas oublier l'entretien avec le Directeur de thèse, l'alerte à l'EDSG si besoin avec rapport spécial confidentiel ; prévoir un deuxième rendez-vous quand il apparaît que le temps imparti pour le CSI est insuffisant (situation particulière nécessitant plus de temps)
- Les responsables d'axes donnent tous les rapports de CSI à l'EDSG qui transmet son rapport de CSI à chaque doctorant

▪ CSI 2025 : les nouveautés à la suite des discussions du conseil le 24/10/2024 et le 27/02/2025

→ **Confidentialité :**

- demander au doctorant au cours du CSI s'il souhaite qu'une partie des échanges reste confidentielle vis-à-vis de sa direction de thèse
- à partir de 2026, proposer le planning et la composition des jurys de CSI d'abord aux doctorants, pour qu'en cas de refus par le doctorant, les membres du jury proposés n'en aient pas connaissance

→ Laisser plus de **temps de réflexion** entre la fin du CSI et la signature du rapport par le doctorant

→ Augmenter la **durée** du CSI : Augmenter le temps dans la mesure du possible car certains se sentent frustrés de n'avoir pas assez de temps pour dire ce qu'ils ont à dire. Expliquer avant le CSI que, même si le temps affiché sur le planning est assez court, un temps plus long peut être accordé au doctorant et un deuxième rendez-vous est possible.

→ **Consensus** pour que la présentation de l'avancement des travaux se fasse dans les ateliers des axes de recherche (rester bienveillants)

→ **Communication** auprès des doctorants sur le but du CSI et son fonctionnement à l'EDSG renforcée ; Rappeler la possibilité de refuser la proposition de CSI faite par les axes, rappeler la possibilité d'un échange en partie confidentiel.

Un kit avec les différents documents sera transmis aux différents acteurs comprenant :

- Document explicatif des CSI pour les membres des CSI et les doctorants
- Modèle de pré-rapport à remplir par les doctorants
- Modèle de rapport à remplir par le président du CSI

3. Petite révision du règlement intérieur

La Cour administrative d'appel a confirmé le jugement en 1^{ère} instance de l'annulation des **articles 3** (seuil de financement) et **7** (taux d'encadrement) du Règlement intérieur du CED au motif de l'incompétence du Collège. En conséquence, le règlement intérieur du CED et les règlements intérieurs des écoles doctorales doivent être révisés. Pour l'EDSG, les révisions concernent les articles 3.1 et 3.3.

Article 3.1 : Seuil de financement

Proposition de la Directrice pour un nouveau texte (inspiré du règlement intérieur du CED) qui supprime la référence à un montant précis et au SMIC. Même s'il n'y a plus de données chiffrées, il faut vérifier par tous moyens (relevé de banque, revenus du conjoint etc.) que le doctorant aura les moyens de vivre décemment (particulièrement en 1A).

Discussions diverses sur le financement : sur les critères trop flous ; sur les financements internationaux qui ne permettent pas de vivre décemment au vu des critères en France etc.

Finalement, il est convenu de garder l'esprit du texte, c'est-à-dire, ne pas mettre les étudiants dans la précarité.

Proposition de texte *"Les doctorants inscrits à l'EDSG doivent disposer de moyens financiers leur permettant de vivre décemment et de conduire correctement leurs travaux de recherche. L'EDSG vérifie chaque année que les doctorants disposent des financements nécessaires"*

Article 3.3 : Direction de thèse

La directrice propose de conserver les limites d'encadrement (à savoir un HDR ne peut pas encadrer plus de 6 doctorants simultanément et ne peut pas dépasser un taux d'encadrement de 500%) en remplaçant simplement « conformément aux normes fixées par le règlement intérieur du CED » par « *conformément aux recommandations de l'UGA figurant dans le règlement intérieur du CED* ».

Il est également proposé d'ajouter au RI de l'EDSG (conformément au RI du CED) :

"En cas de situation particulière, l'ED se prononcera sur l'opportunité de déroger à titre exceptionnel à cette règle."

Sachant que le conseil est sollicité pour réviser le règlement intérieur, une proposition complémentaire de modification est faite sans lien avec le jugement de la cour administrative d'appel. L'article concerné est l'article 9 sur la soutenance de thèse. Le RI du CED obligeait dans son article 9 à ce qu'un enseignant-chercheur de l'UGA n'ayant pas participé à l'encadrement de la thèse soit membre du jury. Cette obligation a été

transformée en recommandation dans le RI du CED. Il est donc proposé aux membres du conseil de l'EDSG de transformer également l'obligation en recommandation dans le RI de l'ED. Le texte devient :

« Il est recommandé que le jury comporte au moins un enseignant-chercheur de l'UGA, maître de conférences HDR ou professeur des universités, qui n'a pas participé à l'encadrement de la thèse. »

Vote sur les 3 modifications proposées :

Contre = 0

Abstention = 0

Pour = 18

4. Evaluation HCERES

→ Principes :

- Rapport d'auto évaluation sans projet comme cela a déjà existé
- Le collège doctoral n'est pas évalué en tant que structure
- Evaluation de la formation doctorale relevant du périmètre de chaque ED
- Approche systémique de l'autoévaluation précisant les contributions de chacun des acteurs de la formation doctorale : ED, collège doctoral, unités de recherche, Masters

L'ED doit livrer un rapport d'auto évaluation d'environ 20 pages incluant un SWOT (Doc DAE 31), un tableau excel de données quantitatives et des documents ayant valeur de preuves.

Dossier terminé à rendre pour fin mars – début avril

Période évaluée : 2019-2020 à 2023-2024

L'ED doit trouver des relecteurs ; la Directrice demande des idées de personnes pour la relecture.

- Tour de table pour avoir des suggestions pour le **SWOT** (Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces)

→ Les différentes idées formulées sont reprises ci-dessous :

Forces :

- Très bonne insertion professionnelle
- Une école mono disciplinaire, très cohérente
- Un conseil lieu de débat, d'écoute des doctorants, au fonctionnement démocratique
- Mobilités internationales des doctorants en progression
- Catalogue de formations du collège, de l'ED et de GEM
- Le collège doctoral de l'UGA
- Doctorants internationaux en part importante
- Une communauté de doctorants, une prise en compte du bien-être des doctorants (cellule de régulation, PhD party etc.)
- Développement des thèses Cifre
- Augmentation du nombre d'HDR
- Politique HDR exigeante, attractivité pour les écoles privées

Faiblesses :

- Eloignement physique entre doctorants et enseignants-chercheurs (dont les bureaux sont dans les composantes pédagogiques)
- Manque d'une formation en revue de littérature en sciences de gestion

Opportunités :

- Classement de l'UGA (cf Shanghai)

- Des DBA qui poursuivent en thèse
- Développement du nombre de contrats Cifre au plan national
- Gros contrats de recherche à l'UGA
- Marché du travail, difficultés des écoles de management

Menaces :

- Attraction du doctorat en sciences de gestion
- Contexte budgétaire UGA et Grenoble INP (labo, nombre de contrats doctoraux)
- Contexte politique (difficultés pour les doctorants étrangers)
- Arrêt du dispositif jeunes docteurs du crédit impôt recherche
- Concurrence des PhD et DBA
- Absence de masters « recherche » dans certains domaines de la gestion
- De plus en plus de masters en apprentissage
- Problème d'attractivité des masters « recherche »

5. Actualités de l'ED et du CED

→ Point sur les statistiques de l'EDSG :

- ▶ 18 nouveaux doctorants inscrits en 2024-2025
- ▶ 9 soutenances en 2024
- ▶ 61 inscrits en février 2025

Informations générales

- **Ma thèse en 180 secondes** : 12e édition de la finale académique du concours "MT180" à la MC2. Deux doctorants de l'EDSG ont été présélectionnés. Information post-conseil : Ange Abalé, doctorant EDSG, a obtenu le troisième prix de la finale académique ! Félicitations !
- **A retenir** : Remise diplômes 26 juin 2025 pour les diplômés 2024
Mobilité internationale des doctorants : Nouvel AAP printemps 2025
Conférence des doctorants 1^{ère} année en anglais : mardi 13 mai 2025 ; save the date

6. Divers

➤ Calendrier pour les contrats doctoraux établissement

→ Grenoble INP : pas de contrats doctoraux établissement cette année ; l'EDSG espère garder ses 3 contrats

Calendrier :

- 23 juin 2025 (9h00) : Date limite d'envoi
- 25 juin 2025 (9h00) : Réunion Masters/CERAG/EDSG
- 26 juin 2025 : Résultats admissibilité
- 03 juillet 2025 : Entretien d'admission

➤ Questions des élus doctorants

- **Formation "Presenting and engaging an audience in english"** : les doctorants s'interrogent sur son caractère obligatoire

La Directrice précise que l'ED a choisi de rendre cette formation obligatoire car nous sommes persuadés que c'est bénéfique sur plusieurs plans. Toutefois, les doctorants en difficulté pour la suivre peuvent obtenir un report ou une dérogation exceptionnelle pour ne pas assister à ce séminaire.

Consensus trouvé : les doctorants qui n'ont pas un financement dédié à la thèse seront mieux informés de la possibilité pour eux d'être exemptés de cette formation.

La Directrice adjointe propose de faire un "témoignage doctorant" lors de la Journée d'Accueil des Doctorants

- **Demande pour ouvrir le Conseil à un format hybride**

Les doctorants se questionnent sur une potentielle ouverture du conseil à un format hybride, certains suppléants doctorants n'étant pas à proximité. La Directrice précise qu'il y a une préférence pour le présentiel mais que, pour les membres du conseil éloignés qui en font la demande, un lien visio est mis en place (c'est d'ailleurs le cas pour un membre au cours de cette séance).

- **Cellule de régulation mise en place par le CED**

Les doctorants saluent cette initiative mais posent la question suivante : sachant que la cellule doit être mobilisée par la direction de l'école doctorale, quelles sont les dispositions prises dans le cas où un doctorant se retrouverait en conflit avec la direction de l'ED dans le cadre d'une direction de thèse ?

La directrice de l'EDSG répond qu'à sa connaissance, ce cas n'a pas été envisagé. Elle suggère que dans une telle situation, le doctorant sollicite la direction du laboratoire qui fera l'intermédiaire. La proposition est adoptée. En réponse à une autre question, il est précisé qu'à ce jour, il n'y a pas de statistique sur l'activité de la cellule car elle vient d'ouvrir.

- **Jeu sérieux proposé par Yassine CHAMSI pour les doctorants 1A**

Yassine Chamsi, jeune docteur de l'EDSG, a rencontré la directrice de l'EDSG pour proposer un jeu sérieux destiné aux nouveaux doctorants. Il n'est pas disponible pour présenter son projet au conseil mais il a préparé un jeu de diapositives qui sont projetées et commentées par la directrice de l'ED.

Objectif : Acquérir des connaissances de façon ludique - Faciliter l'intégration des nouveaux doctorants.

Proposition : Jeu de plateau avec smartphone / 4 à 6 joueurs / Session de 2h

Objectif d'une première version du jeu pour la rentrée 2025 ; possibilité d'une déclinaison pour d'autres ED

→ Recherche de volontaires pour créer le jeu (= 6)

La Directrice demande aux membres du conseil ce qu'ils en pensent et s'ils ont des questions.

Les membres du conseil trouvent l'idée très intéressante. Le jeu pourrait être utilisé pendant la journée de rentrée de l'EDSG dès l'automne prochain. Les membres du conseil ont des questions sur le "comment":

- comment est traitée la question de la propriété intellectuelle du jeu ? à qui appartiendrait-il ?
- comment pourrait se faire la maintenance/l'actualisation ?
- n'y a-t-il pas une ambiguïté sur le statut de l'expert ?

Anne Bartel-Radic qui connaît bien les jeux sérieux propose de rencontrer Yassine Chamsi. La directrice de l'ED va faire un retour à Yassine Chamsi en lui conseillant de contacter Anne.

L'ordre du jour étant épuisé, la directrice de l'ED remercie tout le monde et lève la séance à 16h31.

Compte-rendu Conseil restreint de l'EDSG du 27 février 2025 – Salle des conseils CED

Membres présents :

GIRERD-POTIN Isabelle, JUBAN Jean-Yves, MADIES Philippe, BLANC Sonia, VALETTE Annick, BARTELRADIC Anne, CHAZE-MAGNAN Ludivine, GONTHIER-BESACIER Nathalie, BATAOUI Soffien, CANOLLE Fabien, KUMBAH Amiel (secrétaire de séance)
MARTIN-LACROUX Christelle (invitée)

Membres excusés :

ENJOLRAS Geoffroy, DAMPERAT Maud, DOMINGUEZ PERY Carine, GERARD Jessica (procuration donnée à Soffien BATAOUI)

Début du conseil restreint à 16H32

Ordre du jour Conseil restreint :

Choix du (de la) candidat(e) pour le prix de thèse UGA

La Directrice rappelle le calendrier du Prix de thèse UGA :

- La date limite de remise des dossiers des docteurs proposés par les ED est fixée au 27 mars 2025.
- Le jury du prix de thèse académique se tiendra les 14 et 20 mai 2025 (14/05 = Jury Prix de thèse innovation et 20/05 = Jury Prix de thèse académique)
- La remise des prix aura lieu le 26 juin 2025.

Neuf dossiers ont été envoyés à tous les membres du conseil restreint: un fichier unique par doctorant comprenant les pré-rapports, le PV et le rapport de soutenance.

Un tour de table est fait et les membres du conseil donnent leur pré-sélection en apportant leur commentaire. Les noms de GARIEL Corentin et MONNIER Alice reviennent très majoritairement en tête de liste.

On passe au vote pour classer les candidats par ordre de préférence (il est convenu que le directeur de thèse ne peut pas voter pour son(sa) doctorant(e).

1. GARIEL Corentin
2. MONNIER Alice

Résultats sur 10 votants (Jean-Yves Juban a dû partir après avoir donné son avis) :

Contre = 0

Abstention = 0

Pour = 10

La directrice de l'ED proposera à Corentin Gariel de candidater au prix de thèse UGA ; en cas de refus, elle demandera à Alice Monnier.

L'ordre du jour étant épuisé, la Directrice de l'EDSG remercie tout le monde et la séance est levée à 17h05.

Le prochain conseil est prévu le 03 juillet 2025.